

Durée :

11 jours

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne titulaire d'un diplôme ERP2 ou IGH2 et titulaire de l'AFPS ou du SST
Toute personne titulaire d'une habilitation électrique HT
Satisfaire aux conditions d'aptitude physique de la profession conformément à l'annexe VII du 02 mai 2005.

Notre intervenant :

Pompier professionnel agréé SSIAP3

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : A définir

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

1700 € HT (2040 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie

LES OBJECTIFS :

- Permettre aux participants de mettre à jour leurs connaissances afin de manager et évaluer l'équipe de sécurité, informer sa hiérarchie, gérer le poste central de sécurité et mettre en oeuvre les moyens d'extinctions.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques : exposés des outils et méthodes, étude de cas et vérification des connaissances et de pratique : mise en situation et exercices d'applications sur site E.R.P Supports audio visuels adaptés (transparents, films).
Support de cours remis à chaque participant.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **1re PARTIE -Management de l'équipe de sécurité**

- Participer à la sélection des agents
- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Transmettre les savoirs

■ **2e PARTIE - Évaluation de l'équipe**

- Apprécier les résultats au regard des objectifs fixés
- Assurer la passation et le respect des consignes
- Assurer le suivi du contrôle continu des agents
- Comprendre le comportement du groupe Assurer le réalisme du calendrier et des plannings

■ **3e PARTIE**

- Appel Information de la hiérarchie : effectuer un compte-rendu oral ou écrit et rédiger un rapport
- Le but des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan)
- La présentation des rapports

- Le contenu et le style du compte rendu

■ 4e PARTIE

- Gestion du poste central de sécurité (ERP/IGH) en situation de crise
- Réception des alarmes
- Levée de doute
- Application des consignes
- Chronologie des priorités
- Prise de décision : gestion de l'évacuation
- Alerte des sapeurs pompiers
- Le service local de sécurité
- L'accueil des sapeurs pompiers

■ 5e PARTIE

- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle